

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu à
la salle du conseil de Collonges, en mairie, le :

**Lundi 3 juillet 2023
à 20h**

ORDRE DU JOUR

1°) Approbation du PV du conseil municipal du 16 mai 2023.

2°) Délibérations :

- 2.1°) Projet « salon de thé » : demande de M. Samboo + terrasse
- 2.2°) Ancienne école d'Ecorans : désaffectation
- 2.3°) Modification du tableau des emplois
- 2.4°) Convention d'utilisation des locaux de la commune
- 2.5°) Marchés rénovation de la voirie et piste forestière
- 2.6°) Marché gendarmerie : Avenants
- 2.7°) Semcoda : demande de garantie d'emprunt (accord de principe)
- 2.8°) Bourg Traiteur : augmentation des tarifs
- 2.9°) Baisse de loyer des professions médicales
- 2.10°) Le Joris : convention de servitude réseaux

3°) Points divers